

**De:** LEGRIS GERARD

**Date:** mer. 06/01/2010 14:27

**À:** BITTER Jean-Simon; SCAMORRI Alban; FORESTIER Philippe; WEINBERG Violaine

**Cc:** KAPRIELIAN Jacqueline

**Objet :** RE: Proposition de rencontre

Bonjour Jean Simon,

J'ai bien reçu en son temps ta demande de rencontre. Je te prie de bien vouloir excuser mon absence de réponse consécutive à des vacances d'une part et des problèmes de santé d'autre part. Je te prie de bien vouloir, pour toute correspondance, mettre en copie Jacqueline Kaprielian.

J'ai lu avec attention la résolution proposée. Sur la forme et sur le fond elle comporte certaines approches et des analyses que les équipes de la CFE-CGC ne partagent pas totalement.

La responsabilité de ce dossier incombe à la seule Direction.

Les salariés ont besoin d'informations concrètes, d'assistance et toutes nos organisations syndicales sont présentes sur le terrain.

Les équipes CFE-CGC sont informées au quotidien des problèmes rencontrés par les salariés. Ces problèmes sont divers et variés, et avec les moyens qui sont les nôtres, et dans le respect de nos convictions qui font nos différences, les équipes de la CFE-CGC interviennent à tous les niveaux.

Les salariés sont au centre de nos préoccupations. Leurs évolutions professionnelles nous intéressent. C'est à travers une organisation de qualité, que s'inscrit la compétence de l'entreprise. Mais la compétence de l'entreprise c'est avant toute chose les compétences des salariés. Des compétences individuelles et collectives qui doivent être reconnues.

Toutes nos actions vont dans ce sens et ne sont pas limitées au seul secteur du corporel. C'est l'ensemble de nos collègues de province et de la région parisienne qui connaît des difficultés. L'ensemble des projets d'organisation autour de l'entreprise unique a eu des conséquences à court ou moyen terme. C'est une vigilance de tous les jours qui c'est donc imposée depuis de nombreuses années. Le suivi des dossiers est donc au cœur du débat concernant les salariés et leurs attentes.

La CFE-CGC croit donc en la complémentarité des actions, mais ne croit pas en une action unitaire.

Notre dernière action commune aura laissé aux équipes de la CFE-CGC un "gout amer" et je n'entends pas rééditer cet "exploit".

Les actions CFE-CGC ne s'inscrivent pas dans la même logique politique que celles de ton Organisation, mais elles concourent à œuvrer pour les salariés que nous représentons. En cultivant nos différences en ce sens, mais en prenant soin de se respecter, je pense que nous pouvons obtenir de bons résultats.

Je profite de ce mail pour t'adresser ainsi qu'à tes équipes mes meilleurs vœux pour 2010.

Bien cordialement

**Gérard LEGRIS**

**Délégué Syndical Central CFE CGC - Groupe Generali**

**Président du Syndicat SNCAPA**